



---

**THOUARS**, bientôt « tout numérique » !

**Le Poitou-Charentes** est l'une des prochaines régions de France à passer à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

Vous connaissez sûrement les deux mascottes en forme de télé bleue et rouge de la campagne « tous au numérique »... elles s'installent chez nous ! Le 19 Octobre 2010, en Poitou Charentes la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est compatible avec le numérique. Ils risquent de se retrouver devant un écran noir après le 19 Octobre 2010 !

### Antenne râteau

Tous les foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 19 Octobre 2010, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, téléviseur « TNT intégrée », ADSL, satellite, câble encore fibre optique).

Vous avez un doute ? Si vous voyez des bandeaux d'information défilier sur votre télé dans le courant du mois de juillet (« **Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 19 Octobre 2010. Infos au 0970 818 818\* ou [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)** »), c'est que vous recevez encore le signal analogique : il est temps de vous équiper !

Si c'est le cas, entre la TNT, le satellite, l'ADSL, le câble et la fibre optique, le choix ne manque pas ! Renseignez-vous avant tout achat. Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce à un label « Professionnel agréé - tous au numérique ». La liste des professionnels agréés est consultable sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou disponible auprès du centre d'appel\*

### Des aides financières et techniques

Parallèlement, l'Etat a prévu des aides financières, accessibles sous certaines conditions aux foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 6 chaînes historiques et éventuellement une chaîne locale par une antenne râteau ou intérieure. Sous conditions de ressources, ces foyers peuvent bénéficier d'une aide de 25 € maximum pour s'équiper et une aide à l'antenne de 120 € maximum dans le cas d'une intervention sur leur antenne. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide de 250 € maximum est attribuée sans condition de ressources pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif comme la parabole. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Et ne tardez pas trop : les aides financières sont disponibles dans un délai maximum de 3 mois après le passage.

Enfin, une assistance technique pour l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%. Adressez-vous au centre d'appel\* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de ces aides. Elle permet d'aider ces personnes vulnérables à installer leur adaptateur TNT et à procéder à une nouvelle recherche des canaux après le passage.

« tous au numérique » a mis en place de nombreux outils d'information. L'Info Mobile, en tournée dans la région, passera ainsi près de chez nous, à [THOUARS](#), le [vendredi 8 octobre 2010 Place Flandres Dunkerque](#) de [10 h00](#) à [17h00](#). Les guides « tous au numérique » répondront à vos questions. Le site internet [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) et le centre d'appel ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h complètent le dispositif. Vous pourrez ainsi tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides !

#### **Le saviez-vous ?**

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant la télévision numérique par une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps.

*\* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h\**